

## **Press Release**

Par le Comité d'Évaluation externe de l'Université du Luxembourg

### **Le Luxembourg peut être fier d'avoir une université solidement établie**

En 2007 le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche a créé un Comité d'évaluation externe de l'Université du Luxembourg conformément à la loi sur l'Université de 2003. Ce comité indépendant, qui fait appel à des experts internationaux, a réalisé une première évaluation de l'enseignement, de la recherche et de l'administration de l'Université en 2008 avec un rapport publié en 2009. Une deuxième évaluation a été conduite en 2012 dans les secteurs suivants : Les cinq priorités de recherche de l'Université, les trois facultés et l'administration de l'Université. Le rapport de cette deuxième évaluation vient d'être publié et a été présenté aujourd'hui à l'Université. Le Comité souligne l'excellente qualité du dialogue qui a prévalu pendant cette évaluation.

La conclusion principale de ce rapport fait apparaître deux points principaux : Tout d'abord, l'Université a très largement accompli les missions qui lui ont été confiées dans les domaines de la recherche et de l'enseignement et, dans certains cas, elle a même atteint des résultats au-delà de ce que l'on pouvait attendre dans un si bref délai. Deuxièmement, pour sécuriser ses acquis et assurer son développement, l'Université a maintenant besoin de consolider une identité commune pour l'ensemble des différentes facultés et des unités de recherche.

L'Université est en train d'acquérir une très bonne visibilité dans et au-delà de la région, la taille des facultés croît rapidement, les étudiants et les alumni décrivent l'enseignement qu'ils ont reçu de manière extrêmement positive et plusieurs secteurs de la recherche – en particulier pour certaines priorités – sont reconnus internationalement. Le rapport conclut que le Luxembourg peut aujourd'hui être fier d'avoir une université solidement établie, fonctionnant avec ses caractéristiques propres.

L'Université rentre maintenant dans une phase de consolidation. Il est important de développer des objectifs et des principes partagés dans les domaines clés afin de mettre en place des pratiques efficaces pour l'ensemble de la communauté universitaire. Il s'agit là d'une tâche essentielle qui permettra à l'université de garantir le niveau des formations et la qualité de ses diplômes. Le comité apprécie par ailleurs l'importance du contexte multilingue et multiculturel de l'université et souligne que ce contexte particulier implique un réel développement de culture et de pratiques partagées.

Le Comité encourage le Conseil de Gouvernance et l'ensemble des décideurs de l'université à étudier ses recommandations et à concevoir un plan d'action adapté. Il souhaite que l'Université du Luxembourg poursuive son impressionnante croissance en s'appuyant sur le dynamisme et la compétence de ses acteurs.

\*\*\*\*\*